



Plume ROLAND

16 place du tulmonenc
82410 St Etienne de Tulmont
06 65 30 87 39
Siret : 753 541 556 000 19

Début le :

CONTRAT DE LOCATION

Nom : Prénom :
Prénom de l'enfant : Date de naissance :
Adresse :
Code Postal Localité
Tél. :
E-mail :

ci-après dénommé "Le bénéficiaire" et

Popotin - Plume ROLAND

domicilié au : 16 place du Tumonenc - 82410 St Etienne de T. Tél : 06 65 30 87 39 -
email : popotin.montauban@gmail.com - Site : www.popotinmontauban.com

ci-après dénommé "la loueuse"

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Location : **pour :** €

Entretien : avec sans Prix : €

Date de début de la location :

Date de fin de la location :

Informations concernant le pack de location :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Un chèque de caution d'un montant de € a été remis et
ne sera pas encaissé.

La location est payée ce jour, le

Montant total : €

Mode de paiement : chèque espèces carte bleue

Conditions de location :

La location comprend la mise à disposition d'un lot de couches avec ou sans leurs inserts en microfibres et peuvent également être fournis des inserts de nuit. Si vous prenez la location avec entretien nous vous demandons de retirer les selles de votre enfant dans les couches avant de nous les remettre.

Les couches sont propres à leur livraison.

Si vous constatiez un défaut majeur à leur réception merci de nous en informer immédiatement afin de procéder à un échange.

Délai de Livraison : La location est livrée à domicile ou à retirer en magasin sur simple visite ou rendez vous. La location prend effet dès le retrait du lot choisi. Les tournées d'entretien ou de récupération sont les : lundi, mercredi et vendredi.

MENTIONS LEGALES :

Article 1

Le bénéficiaire déclare être majeur et procéder au règlement de la location dès le retrait de la marchandise.

Article 2

La livraison s'effectue au siège de Plume ROLAND - 16 place du Tulmonenc - 82410 St Etienne de Tulmont, ou au domicile des bénéficiaires sauf disposition contraire prévue dans le devis.

Une fois que le contrat est signé et que la facture de location est réglée par le client, la location prend effet pour la durée déterminée par le contrat.

Article 3

L'entretien doit être scrupuleusement suivi de la façon renseignée dans le livret fourni avec la location. Si l'entretien n'est pas suivi comme conseillé, un décrassage des couches sera facturé et déduis du chèque de caution.

Article 4

Une couche sans abimée en location est facturée 10€

Un insert microfibre : 3€

L'insert de nuit Geffen : 5.50€

Le décrassage est facturé : 12€

Article 5

La caution est encaissée dans un cas de couches encrassées, et/ou abimées.

Auquel cas, le ou les articles endommagés seront facturés, la caution encaissée et la différence restituée.

La caution est fixée de la manière suivante :

Le nombre de couches **×** le prix à la vente **+** 5.50€ **×** le nombre d'inserts de nuit.

Article 6

Si le bénéficiaire souhaite acquérir son lot de location, il bénéficiera d'une remise de 7% sur la valeur totale de la marchandise.

Signature de la loueuse

signature du bénéficiaire